



NOTE D'INFORMATIONS

Mairie de BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

Mail : communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Site web : www.boesenbiesen.fr

 Mairie de BOESENBIESEN

Horaires d'ouverture :

Lundi 17h à 19h

Mercredi 08h à 09h

Jeudi 16h à 18h



COVID

Suite aux annonces gouvernementales, veuillez noter qu'à partir du 15 décembre

- Les attestations de déplacement ne sont plus obligatoires.
- Un couvre feu est instauré de 20H à 6H avec une dérogation pour le 24 décembre mais pas le 31 décembre.
- Les déplacements inter-régions sont autorisés.
- Les établissements culturels ne rouvriront pas le 15 décembre.

SOLIDARITÉ

En novembre, le RPI Boesenbiesen-Schwobsheim ainsi que les habitants de Boesenbiesen se sont associés pour un élan de solidarité en récoltant des « boîtes de Noël » pour les plus démunis.

Ce sont 106 boîtes qui ont été récoltées. 47 ont été remises à l'association St Vincent de Paul de Marckolsheim (qui les distribue aux personnes nécessiteuses au sein de la CCRM) et 59 déposées à l'AGF de Sélestat (qui les distribue aux associations caritatives sélestadiennes : Espérance, les Restos du Cœur, l'ASF CADA, Le chantier d'insertion, L'Etiquette Emmaüs).

Bravo à vous.

CONSEIL DE FABRIQUE

Au vu de la situation sanitaire, le conseil de fabrique a décidé de ne pas faire la quête annuelle du 26 décembre.

Les personnes qui souhaitent quand même faire un don peuvent le déposer dans la boîte aux lettres de J.Jacques KEUSCH ou de Henri SIMLER (un reçu fiscal sera délivré).



AINÉS

Les paniers garnis qui remplacent la traditionnelle Fête des Aïnés seront distribués par les membres du conseil municipal le 20 décembre, après la messe qui sera célébrée à BOESENBIESEN.



SCOLARITÉ

Pour information, l'abribus provisoire va être enlevé d'ici la fin de l'année par l'entreprise qui l'avait mis à disposition. Le conseil municipal s'engage à trouver une solution très rapidement pour protéger les enfants des intempéries tout en les gardant en sécurité.

ARTIFICES

Nous vous rappelons que les artifices sont interdits dans le Bas Rhin du 1er décembre au 4 janvier.

**Interdiction à l'utilisation, au port,
au transport et à la vente des
artifices et articles pyrotechniques
du 1er décembre au 4 janvier
dans le Bas-Rhin**



ELECTIONS

Si vous êtes nouvel arrivant ou si la démarche n'a pas été faite précédemment, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de Boesenbiesen soit par internet : service-public.fr ou sur place auprès d'Hélène aux horaires d'ouverture de la Mairie.

REPORTAGE

Un reportage a été tourné à BOESENBIESEN par France 3 Alsace.

Alors qui sont les stars de notre village selon vous ?

Réponse le 16 décembre dans le journal de midi et à 18H50 également sur France 3



Malgré la situation inédite, l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

